



**École Publique Odette ROUX** - Rue de l'école 85430 AUBIGNY

☎ 02 51 98 72 15

💻 ce.0850200f@ac-nantes.fr

**PROCES-VERBAL DU CONSEIL D'ÉCOLE DU 21 MARS 2023**

La séance débute à 18h00

Secrétaires de séance : Mme PROUST et Mme PINEAU

**Présents**

***Enseignants :***

Mme JACQUELINE, Directrice

**Enseignantes adjointes en maternelle**

Mmes MIGLIETTA, MOINET, GUENARD, GOLFIER

**Enseignantes adjointes en élémentaire**

Mmes GIRAUD, PROUST, AUBIGNY, GODET, PEIGNON, PINEAU

**Enseignants adjoints en élémentaire**

MM RONCEUX, GIRAUD, SOULLARD

***Représentants de Parents d'Élèves Titulaires :***

Mmes BOUE, ROZAN, NOWACZYK, ATHANASE, MERLE, MOREIRA

***Représentants de la Municipalité :***

Mme La Maire, Mme GRELLIER

M. GABORIT, Adjoint à l'Education Enfance Jeunesse

M. EMERIAU, responsable du pôle éducatif

***Délégué Départemental de l'Éducation Nationale (DDEN):*** M. DUBOIS

**Excusés**

***Inspecteur Éducation Nationale - circonscription Roche Sud :*** M. DOURIAUD

***Membres du RASED :*** Mme LANGLOIS, Mme FANGET-PEYRARD, M. PIC

***Représentants de Parents d'Élèves :***

Mmes BRASSELET, SEBBAK-OBERHOLTZ, GAUDIN, BENOIT, LEVEAU,  
MARTINEAU

MM. CASTERES, MARTINEAU

En introduction au conseil, Mme JACQUELINE procède à un tour de table. Mme GRELLIER, Mme La Maire et M. GABORIT, adjoint à l'Education Enfance jeunesse, se présentent en rappelant leur attachement au service publique et à l'école publique.

M. DUBOIS, DDEN, prend ensuite la parole pour rappeler l'importance du respect de la déontologie de l'école publique. Au regard des difficultés de ces dernières années scolaires, M. DUBOIS rappelle que le Projet d'école doit être au centre du Projet Educatif de Territoire (PEDT) et que les règles du conseil d'école doivent être respectées. Il souhaite que tous les locaux de l'école soient mis à disposition, en priorité, pour les enseignants.

### **1- Modifications à apporter au procès-verbal du premier conseil d'école**

Aucune modification.

### **2- Effectifs prévisionnels pour la rentrée scolaire 2023**

Mme JACQUELINE présente aux membres du Conseil d'école les prévisions d'effectifs pour la prochaine rentrée scolaire.

A ce jour, 321 élèves sont scolarisés dans l'établissement :

TPS : 7	PS : 30	MS : 34	GS : 32		Total maternelle : <b>103</b>
CP : 46	CE1 : 38	CE2 : 44	CM1 : 44	CM2 : 46	Total élémentaire : <b>218</b>
<b>Total général : 321</b>					

Mme JACQUELINE précise que ,depuis la rentrée de septembre 2023, 10 nouveaux élèves sont arrivés à l'école : 6 en maternelle et 4 en élémentaire.

Par glissement, cela induit la prévision des effectifs suivante (actualisée au 27/01/2023 par rapport à celle transmise à l'inspection académique début novembre 2022):

TPS : 7	PS : 39	MS : 30	GS : 35		Total maternelle : <b>111</b>
CP : 33	CE1 : 46	CE2 : 38	CM1 : 44	CM2 : 44	Total élémentaire : <b>205</b>
<b>Total général: 316</b>					

*Le nombre de futurs PS a été calculé à partir des données de listes de naissances pour la commune déléguée d'Aubigny : 33 naissances en 2019 et 46 naissances en 2020 (données transmises à l'école par la municipalité)*

Mme JACQUELINE précise que la municipalité a reçu un courrier de Madame la Directrice Académique en date du 24/01/2023 expliquant qu'elle envisageait, à ce stade de tout début de la carte scolaire, la fermeture d'un 13ème poste d'enseignant à la rentrée scolaire de septembre 2023.

Lors de la réunion de première phase de carte scolaire à l'inspection académique, en date du 02 février 2023, **la fermeture d'une classe envisagée à l'école a été supprimée.** Cette décision a été actée au regard des chiffres. Toute la communauté éducative exprime sa satisfaction.

► **Les inscriptions en mairie ne sont pas encore terminées pour la rentrée prochaine.**

Un travail a été réalisé pour que les inscriptions en TPS/PS se fassent rapidement, mais Mme JACQUELINE fait le constat que chaque année scolaire, certains parents attendent la fin de l'année scolaire pour effectuer les démarches.

### 3- Nouvelle séquence d'évaluations nationales en CP

#### \*Résultats de la première session d'évaluations nationales CP-CE1 en septembre 2022

A la demande de Mme JACQUELINE, M. l'Inspecteur a transmis à l'école les résultats de cette première session d'évaluations pour l'ensemble de la circonscription Roche Sud. La Directrice explique qu'au regard de ces résultats, les évaluations nationales de septembre 2022 ont très bien été réussies par les élèves de CP et de CE1 de l'école primaire Odette Roux. Comme les années scolaires précédentes, ce fut un franc succès.

D'autre part, au cours d'une réunion de liaison école-collège, M. l'inspecteur a souligné que les résultats des évaluations nationales de 6ème ont été très satisfaisants au collège publique Piobetta d'Aubigny, au regard des autres collèges auxquels les écoles de la circonscription sont rattachées.

En tant que directrice, **Mme JACQUELINE félicite tous les enseignants de l'école pour leur travail, leur dévouement et tous les élèves, qui ont passés ces évaluations, pour leur implication dans les apprentissages.**

► Une nouvelle passation d'évaluations nationales en CP a eu lieu du 16 au 27 janvier 2023.

Elle était composée de 3 séquences de français et de 2 séquences de mathématiques.

Mme GIRAUD et M. RONCEUX expliquent que cette séquence d'évaluation a été aussi bien réussie par les élèves.

Les enseignants de CP précisent que le temps limité, fixé par les évaluations nationales, et un facteur de stress pour certains élèves. De ce fait, les évaluations ne montrent pas parfois les compétences réelles des élèves.

### 4- Temps forts ayant eu lieu à l'école

#### \*Le temps fort de la course solidaire et le don réalisé à la classe des colibris

Mme JACQUELINE rappelle qu'une course solidaire a eu lieu pour tous les élèves d'élémentaire au profit de la classe des Colibris le jeudi 24 novembre 2022.

L'argent collecté, soit 206 euros, a été transmis en don à la classe des Colibris. Lors d'un conseil de délégués de classe, il a été listé toutes les propositions de jeux que les élèves de l'école aimeraient partager avec les enfants polyhandicapés.

Les éducatrices en ont retenus certains : des ballons et un but de football miniature, un panier de basket accessible pour les enfants en fauteuil, des rubans colorés de GRS, des instruments de musique et des craies pour dessiner sur le bitume de la cour. Les différents jeux ont été présentés à tous les élèves d'élémentaire lors d'un temps d'échange le vendredi 06 janvier 2023. Etaient présentes Mme RETAILLEAU directrice de l'IME et Mme FLEURY le cadre de santé. Les enfants ont applaudi chaleureusement Simon, l'intervenant sportif municipal, qui avait organisé cette course solidaire.

**L'objectif de ce don a été atteint : fédérer tous les élèves d'élémentaire autour du thème de la coopération avec les élèves de la classe des Colibris, à travers le partage de jeux.**

L'équipe enseignante a reçu une lettre de remerciement de la part de M. BLANCHARD, président de l'Adapei-Aria, pour ce don qui « va au-delà de l'aspect matériel » (extrait de l'écrit).

*L'équipe enseignante et le personnel de la classe des Colibris s'accordent pour envisager une nouvelle course solidaire l'an prochain afin de finaliser l'achat de l'ensemble des propositions de jeux faites par les élèves.*

M DUBOIS précise que cette action pourrait être présentée au Concours National « Se Construire Citoyen ».

Les parents d'élèves expliquent que les enfants ont apprécié cette action et le temps de remise des cadeaux auprès des enfants polyhandicapés.

#### \* Le temps fort de « Christmas at school »

Dans le cadre du parcours en anglais renforcé, le temps fort « Christmas at school » a bien eu lieu le mardi 13 et le jeudi 15 décembre 2022.

Tous les élèves ont été fortement motivés par ces journées banalisées sur le thème de productions manuels en lien avec Noël. Les ateliers croisés entre les classes des plus jeunes élèves et des plus âgés ont favorisé une véritable entre-aide. L'objectif de passation de consignes en anglais a été atteint. Les élèves ont vraiment été incités à verbaliser leurs demandes en anglais...juste par un mot pour les plus jeunes de maternelle.

Les temps de regroupement du jeudi après-midi ont permis de chanter ensemble et de déguster les pâtisseries réalisées.

Les enfants de la classe des Colibris ont participé aux ateliers. Nous avons été épaulés par la présence de John, l'assistant en langue et par Olivier HERAUD dans ses missions de conseiller pédagogique départemental en langues vivantes étrangères.

Ce temps fort a demandé de la préparation pour tous les enseignants. C'est pourquoi les enseignantes de maternelle ont privilégié ce temps d'échange avec les élèves d'élémentaire. Il n'y a donc pas eu de chants en maternelle, en présence des familles, en cette fin d'année 2022.

Mme GUENARD précise que les élèves ont été très contents de se retrouver en atelier multi-âge.

#### \* Les portes ouvertes

Elles ont eu lieu le vendredi 13 janvier 2022 et se sont très bien déroulées. L'équipe enseignante a fait connaissance avec plusieurs nouvelles familles dont les enfants entreront à l'école à la rentrée de septembre 2023.

Les familles ont pu découvrir certaines productions d'élèves affichées dans toute l'école.

Mme JACQUELINE remercie les membres du comité de parents pour leur présence à l'encadrement des visites par les élèves de cycle 3.

M GABORIT demande la raison pour laquelle ces portes ouvertes étaient si tôt. Mme JACQUELINE évoque la volonté de placer les portes ouvertes à la même période que celles de l'école privée. Mais les enseignants trouvent que l'on perd le côté convivial dû au froid de janvier et que c'est souvent trop tôt pour présenter le travail de l'année. Cette réflexion sera reprise en équipe pour l'année scolaire prochaine. M DUBOIS rappelle que la priorité municipale est de communiquer sur l'école publique, surtout pour les inscriptions des enfants en TPS.

#### \* Le temps fort de carnaval :

Il aura lieu à l'école le matin du vendredi 14 avril 2023. Les enfants viendront déguisés à l'école. Ce sera un authentique moment de fête et de partage, avec un défilé dans l'école en milieu de matinée.

\*La classe découverte des classes de CP et de CE2, à Lezay dans les Deux-Sèvres, fin janvier 2022 :

Mme GIRAUD explique que c'était une très bonne classe découverte. Les enfants étaient très impliqués. Ils ont été mélangés entre classes. Ils n'étaient pas plus de 12 en activité, ce qui facilitait les apprentissages et la découverte du milieu (poney...).  
Mme GODET évoque les activités effectuées au retour à l'école sur ce sujet.

La participation des familles était de 75 euros pour les 3 jours. Tous les élèves des trois classes ont pu partir.

### **5- Actions et sorties de classe réalisées et à venir**

Chaque enseignant bénéficie en 2022/2023 d'une enveloppe financière composée de 5 euros par enfant (part participation des familles à la coopérative scolaire de l'école) et de 500 euros par classe (part subvention allouée par l'Amicale Laïque). Cette somme est utilisée pour les sorties scolaires (déplacements et activités pédagogiques, culturelles...), les spectacles, la venue d'intervenants extérieurs à l'école ou l'organisation de journées spécifiques ou d'ateliers.

Toutes les classes de l'école se sont rendues à l'exposition Echanges de Regards du 14 au 18 mars 2022. L'équipe enseignante tient à rappeler que cette exposition de proximité est une réelle opportunité de qualité pour le parcours d'éducation artistique et culturelle de chaque élève.

*De plus, la classe de MS/GS de Mme GOLFIER a bénéficié de l'intervention d'une artiste : Camille BLEU-VALENTIN pour 4 séances de 2heures autour des émotions.*

Plusieurs classes de l'école se sont rendues ou vont se rendre pour diverses animations à la médiathèque d'Aubigny.

Des sorties de fin d'année scolaire sont prévues :

#### Cycle 1 :

- Les classes de TPS/PS et PS/MS se rendront à l'Historial de Vendée aux Lucs sur Boulogne le matin et à la médiathèque Benjamin Rabier à la Roche sur Yon l'après-midi du mardi 20 juin 2023.
- Le jeudi 15 juin 2023, les classes de MS/GS1 et MS/GS2 réaliseront une sortie au château de Talmont Saint Hilaire. Les élèves participeront à deux ateliers : « le petit potier » et « le jeu de piste dans le château ».

#### Cycle 2 :

- Les classes de CE1 et CE1/CE2 iront visiter le château de Tiffauges le jeudi 15 juin 2023.
- La classe de CE2 se rendra à la Roche sur Yon le lundi 12 juin 2023 pour une activité au Haras de la Vendée et pour un jeu de piste dans la ville.

#### Cycles 3 :

- Le lundi 13 mars 2023, la classe de CM1 a assisté à un spectacle musical « Percussions corporelles », à Nieul le Dolent.
- Le jeudi 6 avril 2023, les classes de CE2/CM1 et de CM2A passeront l'après-midi au centre de tri « Trivalis », à la Ferrière. Il y aura un temps d'animation sur le thème du tri des déchets. La classe de CM1 et celle de CM2B bénéficieront de cette animation en juin.
- Les classes de CE2/CM1 et CM1 se rendront à Faymoreau le vendredi 16 juin 2023 pour visiter les mines d'argent

- Des sorties à la maison de retraite sont prévues pour un loto pour la classe de CE2 et pour une lecture d'album et un goûter pour les classes de CE1 et CE1/CE2.

### **Semaine Olympique et Paraolympique du mardi 11 au vendredi 14 avril :**

Dans le cadre du label « Terre de Jeux » de la commune, des classes d'élémentaire participeront à des ateliers afin d'aborder le thème de l'inclusion dans le sport :

- La classe de CE1 et la classe des Colibris, le mardi 11 avril 2023
- Les classes de CE2/CM1, CM1, CM2A et CM2B, le vendredi 14 avril 2023

### **Semaine du Défi Mobilités en Pays de Loire du 22 au 28 mai 2023 :**

L'école participera à cette semaine en partenariat avec l'association Alcid (Aubigny Les Clouzeaux Citoyenne et Durable).

Pour ce temps fort, sont en projet la mise en place de pédibus, d'ateliers de réparation de vélos et peut-être d'un défilé déguisé pour la clôture du vendredi après-midi.

### **La fête de l'école :**

Elle aura lieu au parc Willy Kamm, le samedi 24 juin 2023. Le thème retenu cette année scolaire, pour les danses est celui de « la nature et l'environnement ».

## **6- Dotation municipale de matériel informatique**

Mme JACQUELINE remercie, au nom de l'équipe enseignante et de tous les élèves, la municipalité car l'école a été dotée, en date du 10 février 2023, de matériel informatique.

En effet, suite aux demandes faites par l'école dans le budget investissement, pour répondre aux besoins des enseignants dans le domaine des apprentissages numériques des élèves, sont arrivés à l'école :

- un ordinateur fixe en remplacement d'un existant dans la salle des maîtres élémentaire. Il n'est pas mis en place pour l'instant. Cependant, M. EMERIAU est en lien avec l'entreprise pour l'installation.
- 2 lots de 12 tablettes numériques accompagnées de casques audios et de 2 valises pour la recharge, la connexion internet et le déplacement des tablettes dans les classes.

L'entreprise doit aussi venir pour la mise en service, même si Mme GODET a commencé à les utiliser en partageant sa connexion personnelle.

Ce matériel facilement manipulable va pouvoir passer de classe en classe et permettre des apprentissages numériques en binôme d'élèves.

Les casques seront d'une grande aide, entre autre, pour accompagner les élèves à besoins d'aménagements pédagogiques spécifiques.

## **7- Suivi des demandes faites par l'école à la mairie, entre autre, lors du premier conseil d'école**

\* Des demandes concernant la sécurité

Mme JACQUELINE rappelle qu'il a été demandé à la mairie, au premier conseil d'école, la mise en place d'une alarme et d'un défibrillateur.

M GABORIT précise que le défibrillateur est prévu au prochain budget investissement.

D'autre part, par un écrit, appuyé par le bilan effectué par M. SCHAUB, responsable sécurité à l'Inspection Académique, la ré-hausse des portillons rouges et le déplacement des interphones au niveau

de ces portillons ont été aussi demandées. Mme JACQUELINE ajoute la demande, au nom de toute l'équipe enseignante, de la mise en place de téléphones dans les classes afin de faciliter une communication rapide avec la direction, entre autre, dans le cas d'une urgence.

*L'équipe enseignante précise que la possibilité d'avoir au moins une ligne téléphonique supplémentaire en maternelle serait très utile.*

\* Une augmentation du débit pour une meilleure connexion internet dans l'établissement

Les échanges s'accordent sur l'intérêt d'obtenir l'installation de la fibre à l'école. Les élus en ont pris note.

\* Utilisation par les enseignantes de la salle en maternelle près de la salle du Rased

Mme GUENARD explique qu'un lieu séparé pour recevoir les parents et passer des appels plus confidentiels serait très utile en maternelle. La salle en question sert actuellement très peu pour les activités municipales et a été récupérée par la mairie au moment de la mise en place de la semaine de 4 jours et demi.

Mme GRELLIER et M. GABORIT, en accord avec tous les membres du conseil d'école, proposent que cette salle soit utilisée prioritairement par l'équipe enseignante et puisse être mise à disposition ponctuellement pour la municipalité.

\* Un budget financier exceptionnel pour l'achat d'albums de jeunesse afin de les offrir aux élèves en fin de CP

Mme JACQUELINE rappelle que l'objectif de ce projet est de mieux faire prendre conscience aux familles de l'importance de continuer à faire lire à haute voix leurs enfants pendant les grandes vacances d'été.

Il s'agirait d'un budget aux alentours de 40 euros. En effet, les albums seraient achetés auprès de l'association « Lire c'est partir » : livres de jeunesse à 0,80 euros, l'unité.

Ce budget est accordé par la municipalité. L'école remercie les élus et va donc passer la commande, qui sera validée en mairie.

Mme PINEAU évoque le cadeau offert aux élèves de CM2 en fin d'année scolaire. Après les dictionnaires puis les calculatrices, les élèves ont reçu un bon d'achat. La réflexion est à poursuivre.

M. GABORIT soumet l'idée d'un livre documentaire en lien avec le thème de la fête d'école de cette année « Nature et Environnement ». Ce cadeau pourrait être, à nouveau, distribué officiellement par un élu aux élèves dans l'enceinte de l'école.

\* Une demande concernant la subvention municipale pour les classes-découverte

Mme JACQUELINE remercie la municipalité, au nom de l'équipe enseignante, pour l'augmentation globale de la subvention accordée pour les projets de classe-découverte :

► 20 euros par élève participant à la classe-découverte et par nuitée – pour 3 classes par année scolaire – pour 4 nuitées maximum.

Cependant, les enseignants soulignent que la proposition faite de calcul de la subvention par nuitée et non par journée défavorise les séjours courts par rapport aux séjours longs.

M. GABORIT explique qu'il est conscient de cette remarque.

Mme GRELLIER indique que la municipalité va y réfléchir pour que le budget municipal alloué soit en adéquation avec la spécificité de chaque projet de classe-découverte.

\* Une demande urgente de recouvrement des bacs à sable de la cour maternelle par des bâches facilement manipulables

Cette demande a été effectuée par la Directrice à la mairie, par un écrit rédigé et envoyé avant les vacances de février 2023.

Mme GUENARD indique que c'est une demande de longue date.

M. EMERIAU précise que des devis sont en cours pour de nouveaux systèmes de recouvrement.

\* La mise en place d'un banc de l'amitié dans la cour de maternelle

Le banc de l'amitié sera fixé en maternelle le 22 mars 2023.

Mme JACQUELINE informe que la médiation par les pairs continue à être pratiquée.

M DUBOIS propose que ce travail soit médiatisé par la municipalité car il donne une image positive de l'école et mérite d'être mis en valeur.

### **8- Présentation municipale des animations proposées aux élèves pendant la pause méridienne**

M EMERIAU précise que, dans un premier temps, des ateliers ont été prévus en maternelle depuis le début de l'année scolaire car le personnel était le même que l'année précédente. (jeux et bricolage)

Pour l'élémentaire, les élèves doivent s'inscrire aux activités sur 3 séances. Sont proposées aux élèves les activités suivantes : bricolage, musique, sport, danse, activité « autour du livre ».

Mme GODET évoque quelques difficultés avec la mise en place des APC.

M DUBOIS rappelle la priorité du projet d'école, d'où l'intérêt de savoir à l'avance les activités qui sont proposées pendant le temps méridien. Il demande à ce qu'il y ait une certaine anticipation et que ces activités soient présentées par la municipalité au troisième conseil d'école, avant le commencement des pauses méridiennes d'une nouvelle année scolaire.

### **9- Avancée du projet de rénovation du groupe scolaire**

M GABORIT informe la communauté éducative que l'équipe municipale actuelle prend connaissance du dossier depuis quelques jours. Il explique que ce projet comprend, entre autre, la rénovation énergétique du groupe scolaire et l'agrandissement des classes élémentaires (en prenant l'espace sur les ateliers). Les enseignants et les parents d'élèves seront associés au projet afin qu'il soit une réponse aux différentes attentes.

Mme GRELLIER affirme que ce dossier est une priorité pour la nouvelle municipalité.

Mme JACQUELINE rappelle que le projet d'aménagement de la cour élémentaire est aussi à envisager (bac à sable...), qu'il est attendu de longue date par les enfants d'élémentaire (travail réalisé en conseil de délégués de classe).



## 10- Questions diverses

### \* Service minimum pour les mouvements de grève nationaux :

Mme BOUE, au nom du comité de parents, rappelle que, lors de la première grève, les parents ont été prévenus seulement la veille qu'il n'y avait pas de service minimum. Le comité de parents désirait en connaître la raison.

M EMERIAU explique que le service minimum est obligatoire pour le temps scolaire (lorsqu'au moins 25 % des enseignants sont grévistes) mais qu'il n'est pas possible d'assurer l'accueil du matin et du soir ou la restauration scolaire quand trop d'agents municipaux sont grévistes. Cette information sur le nombre de grévistes parmi les agents municipaux n'est souvent connu par la mairie qu'au dernier moment.

### \* 30 minutes d'activité physique quotidienne des élèves sur le temps d'école :

Mme JACQUELINE explique que la mesure « 30 minutes d'Activité Physique Quotidienne » (30min APQ) s'inscrit dans le cadre de la démarche Ecole Promotrice de Santé.

Elle est bien distincte de l'Enseignement de l'Education Physique et Sportive (EPS - motricité en maternelle – 3 heures hebdomadaires).

Cette mesure vise un objectif partagé au service du bien-être et de la santé des élèves et au bénéfice de leurs apprentissages. C'est pourquoi la directrice précise bien qu'il faut raisonner à l'échelle de la journée de l'élève.

A l'école, les « 30 min APQ » présente différentes formes : Les temps de récréation sont investis en incitant la pratique de l'activité physique par le matériel à disposition comme les ballons. La proposition d'ateliers d'activité sportive lors de la pause méridienne fait aussi partie de cette démarche.

### \* Boîtiers CO2 dans les classes :

Les boîtiers des classes sonnent régulièrement. Le comité de parents s'interroge sur le bon réglage de ces appareils. M. EMERIAU répond que le réglage a été correctement effectué par la société qui a installé les boîtiers à l'école.

### \* Les symboles de la république sur le mur de façade de l'école :

Les enseignants font la remarque que cette proposition pourrait être la finalité d'un projet avec l'intervention d'un artiste. Cela n'est qu'au stade de la réflexion.

Mme GRELLIER invite les élèves de la classe de Mme Pineau, qui travaillent actuellement sur les valeurs de la République, à venir visiter la mairie, en sa présence, afin que les enfants observent les symboles de la République présents dans ce lieu public.

### \* En maternelle : Remplacement des Atsems absentes, sur le temps scolaire – Temps d'échange entre l'enseignante et l'Atsem de la classe :

Mme JACQUELINE souligne que les ATSEMs ne sont pas remplacées sur le temps de classe quand elles sont absentes. Elle rappelle que le travail des Atsems est indispensable dans des classes de maternelle ayant des effectifs de plus de 25 enfants.

Mme GOLFIER précise que quelques heures de remplacement sur une matinée seraient déjà très appréciables.

Mme GRELLIER comprend cette nécessité mais explique la difficulté à trouver du personnel compétent. Elle prend note de cette demande et précise qu'il serait intéressant que ce sujet soit abordé entre enseignants, ATSEMs et municipalité.

Mme MIGLIETTA aborde l'absence de temps de concertation des enseignantes avec les ATSEMs le matin puisque ces dernières arrivent à l'heure d'ouverture des portes de l'école et en compagnie des enfants de la garderie.

Conscients de l'importance de ce temps d'échange, les élus de la municipalité souhaitent y réfléchir afin d'y apporter une solution.

M DUBOIS propose que des ATSEMs suppléantes soient engagées par la mairie pour pallier au non remplacement dans les deux écoles publiques de la commune nouvelle. Elles pourraient aussi assurer des activités autres quand elles ne sont pas dans les classes.

La séance est levée à 20h25.

La Directrice, Mme JACQUELINE

~~ECOLE PRIMAIRE PUBLIQUE ODETTE ROUX~~  
~~Maternelle - Élémentaire~~  
~~Rue de l'École~~  
85430 AUBIGNY LES CLOUZEUX  
Tél. : 02 51 98 72 15  
Mail: ce.0850200f@ac-nantes.fr

Un Représentant de Parents d'Élèves

*Flaxineau*  
*mme flaxineau*

La Municipalité

